

Bulletin de Santé du Végétal

BSV du 15/05/2013 - semaine 20

A RETENIR CETTE SEMAINE :

Mildiou : Risque faible à moyen. Sorties de taches prévues à partir du 23 mai.

Tordeuses : Intensification des vols. Début de l'activité de ponte.

Pyrales : Remontées des chenilles en cours. Globalement peu de pyrales observées à ce jour.



stade 09 "deux-trois feuilles étalées"

Stades phénologiques

Avec des températures bien en deçà des normales saisonnières, les stades progressent lentement... mais sûrement. On compte globalement une feuille de plus par rapport à la semaine dernière voire deux feuilles dans les secteurs plus hâtifs.

Comparé à la moyenne décennale, le retard végétatif se creuse à nouveau. Il est de l'ordre d'une dizaine de jours. Pour information, sur le réseau "Observations Avertissements Viticoles", les dates de débourrement pour le chardonnay, le pinot noir et le meunier sont respectivement le 23, le 26 et le 27 avril (*source CIVC*).

Chardonnay : 3 à 5 feuilles étalées.

Pinot noir : stade 09 "2 à 3 feuilles étalées" à 4 feuilles étalées en secteurs précoces.

Meunier : stade 07 "1^{ère} feuille étalée" à stade 09.

Mildiou

Situation

Les pluies des 3, 6, 11 mai et plus particulièrement celles du 8 mai ont pu être à l'origine de contaminations primaires, dans tous les secteurs. Les températures froides connues depuis le week-end dernier ne sont pas favorables à une progression rapide de la phase d'incubation. Les cycles d'incubation sont actuellement de l'ordre de 15 à 20 jours.

Analyse du risque

La succession des événements pluvieux depuis une dizaine de jours contribue à faire évoluer à la hausse le potentiel épidémique mildiou. Toutefois, l'analyse de risque énoncée dans le dernier bulletin reste d'actualité. La phénologie encore peu avancée notamment dans les parcelles de pinot noir et de meunier (stade inférieur à 3-4 feuilles étalées, inflorescences peu ou pas visibles) contribue à nuancer ce risque. De plus, la pousse devrait rester modérée d'ici la semaine prochaine (environ 1 feuille - données modèle de pousse développé par le CIVC depuis 2010). Le risque mildiou est jugé faible à plus élevé dans les secteurs ayant enregistré des cumuls d'eau importants depuis le 3 mai (Côte des Bar, sud du Sézannais).

Les dates théoriques de sorties de taches, annoncées dans le dernier message à partir du 17 mai, ont été remises à jour à partir des températures réelles enregistrées depuis le 7 mai. D'après les abaques d'incubation et en fonction des prévisions Météo France (Répondeur Météo France), peu optimistes pour les 10 prochains jours, les sorties de taches pourraient être observées au vignoble à partir du 23 mai.

Raisonnement du risque mildiou en fonction du risque de contaminations secondaires, en prévention des risques de repiquage. Pour cela, la protection doit être effective lors des premières pluies qui interviendront simultanément ou qui suivront les sorties de taches au vignoble.

L'annonce éventuelle d'orages d'ici le 23 mai pourrait amener à anticiper la gestion du risque.

Evénements pluvieux	Sortie des symptômes sur feuilles à partir du :
3 mai	23 mai
6 mai	24 mai
8 mai	25 mai
11 mai	27 mai

(Abaque d'incubation élaborée à partir des prévisions Météo France - Répondeur téléphonique)

Concours mildiou :

Il débute à la date de la découverte de la 1^{ère} tache et se prolonge pendant les 15 jours qui suivent. Le principe demeure identique aux années antérieures : récompenser la découverte des 2 premières taches ou foyers, trouvés dans 2 communes différentes de chacune des 20 régions du vignoble (taches confirmées par le CIVC). Cette information est importante afin de valider la prévision du risque de développement de la maladie. Toute tache suspecte doit être transmise au CIVC en indiquant vos coordonnées, le jour et l'heure de l'observation, la commune concernée, le cépage, l'importance du foyer découvert (tache isolée ou plusieurs taches) et la position des taches (étage foliaire).

Contact : 03.26.51.50.64 ou pascale.pienne@civc.fr.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 6 au 10 mai sur 179 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

Oïdium

Situation

Le stade 15 "7 à 8 feuilles étalées" est loin d'être atteint même dans les parcelles de charbonnay les plus précoces. Vu l'évolution de la pousse et les prévisions de températures pour les 10 prochains jours, celui-ci ne devrait pas être observé avant une dizaine de jours.

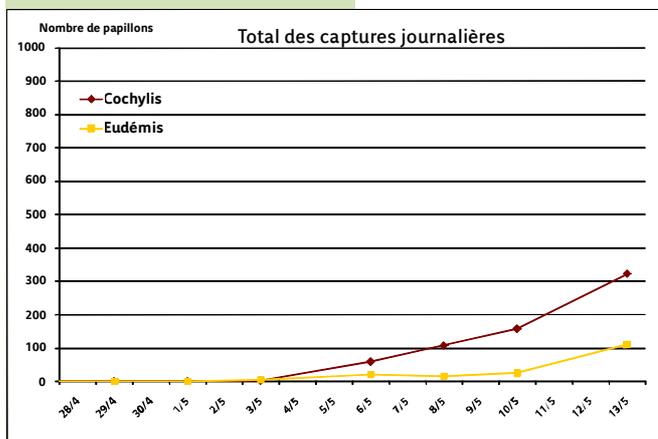
Analyse du risque

Cas général : en parcelle sans antériorité d'attaque sur grappes perçue par le viticulteur en 2012, le risque oïdium doit être pris en compte à partir du stade 10 feuilles étalées.

Cas particulier des parcelles à antériorité d'attaque sur grappes en 2012 : le risque oïdium est présent d'une année sur l'autre et s'anticipe à partir du stade 15 "7 à 8 feuilles étalées".

Surveiller l'évolution de la phénologie pour adapter l'analyse du risque à la parcelle (sensibilité de la parcelle et stade de début de prise en compte du risque oïdium).

Tordeuses



Situation

Le froid, les précipitations et le vent viennent perturber le déroulement des vols. Les captures augmentent mais restent globalement plus faibles que les années précédentes à ce stade de la campagne. L'activité de ponte a débuté. Le premier œuf de cochylys en cours d'incubation a été observé ce lundi 13 mai (source Magister).

Analyse du risque

Pour rappel, la pression tordeuses de la 1^{ère} génération est appréhendée à partir des observations des glomérules.

Les premiers devraient être visibles d'ici dix à quinze jours. La période d'observation sera précisée dans les prochains bulletins.

Pyrales

Situation

La remontée des chenilles se poursuit. Elles mesurent en moyenne entre 1 et 3 mm. Au 10 mai, un peu plus de la moitié des parcelles du réseau SBT (54 %) est concernée par la présence de la chenille (contre 43 % au 3 mai). La fréquence de ceps occupés oscille entre 4 et 48 %. Dans 82% des cas, le pourcentage de ceps occupés est inférieur ou égale à 20 %. A ce jour, aucune parcelle n'atteint le seuil d'intervention de 100 % de ceps occupés par au moins une pyrale.

Analyse du risque

La surveillance se fait sur 25 ceps (5 séries de 5 ceps) pris au hasard, à l'intérieur de la parcelle. Il est encore trop tôt pour apprécier le niveau de pression.



Chenille de pyrale (2-3 mm)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohesis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Champagne Chassenay d'Arce, Cohesis Vigne et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet www.champagricra.fr et www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr

Animation du réseau Vigne : Lauriane JOSSE, CIVC, 03 26 51 34 46, lauriane.josse@civc.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 6 au 10 mai sur 179 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.